Psalm. 111

jucundus homo qui miseretur, in aeternum non commovebitur,

ab auditione mala non timebit.

M. le curé ne croit pas aux maléfices, il n'accuse pas les personnes d'user d'aucun charme

d'avoir aucune puissance magique, capable d'altérer les oreilles des

présentes à leurs discours

ARC 55 n°82

M. Boyer, chir. privilegié. inventeur

pour polir l'extremité des os après l'amputation